

**Financement**Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif**Organisme responsable et contact**CFA ACADEMIQUE DE POITIERS  
CFA Académique de Poitiers  
05.49.36.62.22  
cfa.acad@ac-poitiers.fr**Accès à la formation****Publics visés :**Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Actif(ve) non salarié(e)  
Élève sous statut scolaire**Sélection :**

Dossier

**Niveau d'entrée requis :**

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

**Conditions d'accès :**

\* Avoir entre 16 et 29 ans révolus

**Prérequis pédagogiques :**

Non renseigné

**Contrat de professionnalisation possible ?**

Non

**Objectif de la formation**

Le titulaire de ce diplôme intervient de la conception technique à la réception des ouvrages de la construction bois. Chaque projet qu'il soit de construction, de rénovation ou d'extension, le met en relation avec tous les partenaires de l'entreprise (client, fournisseurs, personnel). Son rôle consiste à apporter une réponse technique et économique à une affaire (métré, devis, solutions constructives...). Il élabore le dossier de production avec les notes de calcul. Responsable de chantier, il organise et assure la pose de tous les éléments du bâtiment majoritairement en bois : charpente, couverture, poutres, murs, menuiseries, parquets, portes, fenêtres, agencements extérieurs. Il utilise l'outil informatique (CAO, simulations des comportements et calculs, CFAO, logiciels de calcul de devis, de gestion de chantier...). Ce professionnel s'insère dans une entreprise artisanale, une TPE, une PME (charpente, enveloppe et vêtements des maisons et bâtiments). Il exerce ses activités en bureau d'études, sur chantier. Il évolue vers des fonctions de conducteur de travaux, de chargé d'affaires, de responsable de projets, responsable de bureau d'études de prix, responsable de fabrication en atelier, responsable de bureau d'études techniques, voire d'adjoint au chef d'entreprise.

**Contenu et modalités d'organisation**

En plus des enseignements généraux (français, langue vivante, mathématiques et sciences physiques, économie et gestion), la formation comporte des enseignements professionnels : Le calcul des structures (3 h en 1re et 2e année) : connaître les actions qui s'exercent sur une structure (résistance des matériaux, forces, mécanique appliquée...) L'étude des systèmes constructifs (6 heures 1re année, 7 heures en 2e) : sont étudiées les fonctions techniques du bâtiment (thermique, acoustique, étanchéité...) qui nécessitent la mise en oeuvre de matériaux et composants aux caractéristiques et propriétés chimiques et mécaniques spécifiques (bois, colles, bétons, revêtements de surface, plâtres et enduits, joints, produits isolants...). Sont vus les procédés constructifs de l'enveloppe du bâtiment et des équipements (planchers, escaliers, menuiseries, fermetures etc.) qu'il s'agisse de bois ou de constructions mixtes (bois et acier, bois et béton) L'organisation et la planification (4 h de travaux dirigés en 1re et 2e années) : spécifier les composants, savoir organiser la fabrication et le chantier ; l'élève apprend à gérer la production en atelier et sur le chantier (gestion des stocks, ordonnancement...) Travaux pratiques concernant la fabrication - site (4 heures hebdomadaires en 1re et 2e année) : ces connaissances doivent assurer l'autonomie de l'élève dans l'organisation d'une fabrication ou d'un chantier L'informatique industrielle (2 h de travaux dirigés en 1re et 2e années) : il s'agit du traitement de l'information des commandes et des systèmes automatisés (automatismes, informatique, modes de traitement des données...) La gestion financière des travaux (1 h en 1re et 2e années) ; s'y ajoutent 2 h concernant les arts et techniques du mobilier et de l'habitat Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 4 à 8 semaines en entreprise. Cette période doit notamment lui permettre d'acquérir des compétences difficiles à appréhender en centre de formation, et d'être sensibilisé aux problématiques liées à l'environnement et à la sécurité.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné****Validation(s) Visée(s)****BTS systèmes constructifs bois et habitat - Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)****Et après ?****Suite de parcours**

Le BTS est conçu pour permettre une intégration directe dans la vie active. Cependant, avec un bon dossier (ou une mention à l'examen), il est possible de poursuivre en licence professionnelle (dans les secteurs de l'industrie du bois, de la construction bois ...) ou d'intégrer certaines écoles d'ingénieur.

**Calendrier des sessions**

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
<b>00256569</b>	du 01/09/2021 au 30/06/2023	Angoulême (16)	CFA ACADEMIQUE DE POITIERS		Non éligible	
<b>00256997</b>	du 01/09/2022 au 30/06/2024	Angoulême (16)	CFA ACADEMIQUE DE POITIERS		Non éligible	
<b>00334407</b>	du 01/09/2023 au 30/06/2025	Angoulême (16)	LYCEE PROFESSIONNEL DE SILLAC		Non éligible	

00395505

du 02/09/2024 au  
30/06/2026

Angoulême  
(16)

LYCEE  
PROFESSIONNEL  
DE SILLAC

Non  
éligible



00534943

du 01/09/2025 au  
30/06/2027

Angoulême  
(16)

LYCEE  
PROFESSIONNEL  
DE SILLAC

Non  
éligible

